

Vos déchets vous coûtent plus que vous ne croyez !

L'ADEME vous accompagne gratuitement pour calculer leurs vrais coûts.

Appel à candidatures national du 20/06 au 14/09 2012 :

l'ADEME recherche **15 entreprises témoins**
pour calculer les vrais **coûts** de leurs **déchets**
et identifier comment
les réduire.

Calculer ensemble le vrai coût des déchets

Cela signifie pour les 15 entreprises témoins :

- **2 à 3 jours d'accompagnement gratuit** par des consultants d'Ernst&Young pour évaluer avec elles le vrai coût de leurs déchets en appliquant une nouvelle méthode de calcul,
- La possibilité d'**identifier des pistes d'actions** pour réduire les coûts et les déchets,
- La **communication par l'ADEME des résultats** non confidentiels afin de convaincre les entreprises que réduire les déchets est un levier pour réduire les coûts.

Conditions de candidature :

L'appel à candidatures est réservé aux établissements :

- situés en France métropolitaine,
- dont l'activité est hors du secteur des déchets et implique un processus de transformation de matière,
- dont l'effectif est compris entre 20 et 500 salariés.

www.ademe.fr, rubrique « Appel à propositions » :

- **consultez** le règlement de l'appel à candidatures,
- **trouvez** toutes les informations utiles sur la méthode de calcul et le déroulement de l'opération,
- **demandez** votre dossier de candidature en ligne avant le 14/09/12 minuit.

Des bénéfices multiples pour les 15 entreprises témoins

- Bénéfice **économique** grâce aux leviers identifiés de réduction des coûts,
- Bénéfice **environnemental** grâce à la réduction à la source des déchets,
- Bénéfice **humain** grâce à un projet transversal et fédérateur en interne,
- Bénéfice **d'image** grâce à la communication des résultats non confidentiels,
- Bénéfice de **connaissance** sur vos process et la répartition de vos coûts.



Les partenaires de l'opération